

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES

SEANCE ordinaire du 30 juin 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 10 Convocation du 23/06/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Benjamin LEDOUX, Aimé MAIERON et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrick CAMUS
M. Dominique RAVault = pouvoir à M. Patrick JURY
Mme Marion ALEXANDRE = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Patrice LARONZE = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 029_2023 :

Tarifs garderie périscolaire 2023/2024

A l'unanimité, les tarifs de 2022/2023 sont reconduits en 2023/2024

Délibération n° 030_2023 :

Tarifs encarts publicitaires SAINT-PIERRE LE MAG 2024

A l'unanimité, les tarifs 2023 sont reconduits pour 2024

Délibération n° 031_2023 :

Mission de référent déontologue élus avec le Centre de Gestion

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal pour la signature de la convention et désignation des référents

Délibération n° 032_2023 :

Partenariat avec l'Association « L'Amie des Chats »

A l'unanimité, refus du Conseil Municipal pour adhérer à cette association

Délibération n° 033_2023 :

Renforcement électrique poste de Grizy et enfouissement des lignes EP, Télécom et Fibre

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal sur ces travaux et sur la participation financière communale

Délibération n° 034_2023 :

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : réfection des porches de l'église

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal pour cette demande